



UN DEPART A LA RETRAITE BIEN PEU GLORIEUX !

DECLARATION DU GROUPE DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES CGT DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES D'ARLES

A l'occasion du départ à la retraite du directeur de greffe du Conseil des Prud'hommes (CPH) d'Arles, un courrier d'invitation à un pot de départ a été envoyé aux Conseillers Prud'hommes en exercice par le Vice-Président employeur du CPH.

Cependant, plusieurs conseillers salariés n'ont pas été invités, dont l'actuelle Présidente de notre CPH.

Cette démarche, malheureusement représentative de ce qui se passe depuis 33 ans au sein de ce Conseil, est inadmissible, car, utilisant les moyens du Service Public de la Justice, elle bafoue le paritarisme, règle pourtant fondamentale du fonctionnement d'un CPH, et entretient à plaisir la division entre conseillers :

- Le Vice-Président n'a pas informé la Présidente de cette démarche ;
- Alors que cette collation se déroule dans un cadre privé, en dehors du CPH ... et tandis que l'invitation écarte certains conseillers ... cette dernière a néanmoins été effectuée sur papier, enveloppe et timbrage du Conseil, donc sur les deniers du Service Public de la Justice, pourtant impartial par nature.

Pourtant, le départ, il y a quelques années, d'un personnel du greffe avait été marqué d'une collation organisée dans les murs du CPH, ouverte à tous, digne et cordiale, et unanimement appréciée.

Quel contraste avec ce piteux départ en retraite !

Car au-delà du fondement inadmissible de cette démarche, nous sommes consternés que, jusqu'au bout, ce climat délétère soit entretenu à plaisir par certains.

Avec le départ de l'un d'eux, souhaitons que la situation au Conseil s'améliore enfin.